

CS Apiculture

(Certificat de Spécialisation apicole)

Formation continue

Formation diplômante

RNCP 38329

- Ministère en charge de l'Agriculture
- Date de publication : 29/11/2023



Les atouts du centre

Une équipe pluridisciplinaire

Des supports de formation tels que :

le rucher pédagogique de La Canourgue

et l'atelier agroalimentaire de Florac

Des visites en milieu professionnel

Des liens étroits avec les organismes professionnels

d'emploi ou d'installation agricole de Lozère

Un accompagnement individualisé tout au long

de la formation

Taux de réussite aux examens (2024) : 100 %

Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la

formation (2024) : 50 %

Taux d'appréciation/satisfaction des bénéficiaires

(2024) : 94,13 %

Taux d'insertion dans le métier visé (2024) : 25 %

Taux d'insertion dans l'emploi (2024) : 50 %

CFPPA de la Lozère

Site de Marvejols

1, Avenue des Martyrs de la Résistance

48100 Marvejols

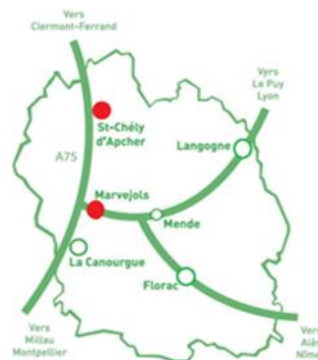
☎ 04.66.32.02.39 (secrétariat)

Mail : cfppa.lozere@educagri.fr

N° d'activité DRTEFP : 9148P021348

SIRET : 19480514900011

www.epl-lozere.fr



Nos locaux sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Contactez notre secrétariat.

Perspectives professionnelles & débouchés

- ✓ Se spécialiser en apiculture et approfondir les techniques.
- ✓ Le titulaire du CS apiculture travaille sur une exploitation apicole ou agricole, en tant que salarié(e) apicole ou technicien apicole.
- ✓ L'installation est envisageable dès la fin de la formation ou après plusieurs saisons de pratique.

Structure du diplôme

Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère en charge de l'Agriculture (arrêté du 17 mai 2018).

Objectifs de la formation

Amener le stagiaire à maîtriser les gestes techniques nécessaires à la conduite du rucher (UC 1), à la multiplication du cheptel (UC 2), à la récolte et aux conditionnements des produits de la ruche (UC 3).

Modalités d'évaluation et de validation

- ✓ Evaluation par UC (Unités Capitalisables), l'ensemble des UC (3 UC) est à acquérir dans un délai de 5 ans.
 - ✓ Le cumul des trois UC donne accès à la certification, la réussite à un UC donne lieu à une attestation de capacité.
 - ✓ Les évaluations se font à l'aide d'un entretien d'explicitation s'appuyant sur une situation professionnelle vécue.
 - ✓ Possibilité de valider un ou plusieurs modules
 - ✓ Parcours modulable selon le profil du candidat.
- Adaptation possible pour les personnes en situation de handicap*

Contenu de la formation

Modalités pédagogiques : Alternance des cours théoriques, pratiques et mises en situation professionnelle via les périodes en entreprise.

Travail et analyse sur les exploitations de stage avec un accompagnement individualisé.

Moyens techniques : Rucher pédagogique. Colonies confiées à l'apprenant pour la saison au rucher. Atelier agroalimentaire pour la transformation du miel

Modules professionnels :

Réaliser la conduite des colonies :

Élaboration d'un plan de production (indicateurs de production, itinéraires techniques)

Suivi et les interventions sur les ruches : diagnostic de l'activité des colonies

Qualité des interventions

Validation de la formation Technicien Sanitaire

Apicole (TSA)

Réaliser la multiplication des colonies :

Opérations liées à la production d'essaims

(constitution et suivi du développement de l'essaim)

Opérations liées à l'élevage de reines (détermination de la colonie souche: mode opératoire)

Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles :

Détermination des périodes de récolte

Préparation du matériel et des équipements en vue de la récolte

Régulation des paramètres de qualité des produits récoltés

Respect de la réglementation

Diversifier sa gamme de produit :

Diversification par la transformation alimentaire

(atelier de Florac) ou non alimentaire

Commercialisation de ses produits

Intégrer les règles de sécurité à son activité professionnelle : Module « pénibilité sur le rucher »

Améliorer sa TRE ou d'insertion professionnelle
Actions de recherche de stage et d'emploi

Rythme & durée de la formation

Formation adulte à temps plein, de mars à septembre.

En centre de formation : parcours d'environ 410 heures en présentiel dont environ 105 heures de Formation à Distance (FAD) réparties sur environ 12 semaines. **En entreprise :** 490 h environ sur 15 semaines suivant la saisonnalité de l'activité apicole par périodes de 1 à 6 semaines

Lieux de formation multi-sites : Marvejols, La Canourgue, Florac. Déplacements à prévoir.

Un ordinateur portable est fortement conseillé

Conditions d'admission

- ✓ Avoir 18 ans.
- ✓ Accessible aux candidats titulaires d'un BP, BAC Pro ou BTS du secteur de la production agricole
- ✓ Dérogation possible sous condition.
- ✓ Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation et sur leur capacité à travailler dans le secteur de l'apiculture. Recrutement ouvert à l'année.

Statuts & rémunération

Modalités tarifaires : coûts pédagogiques pris en charge par la Région Occitanie ou 15 € de l'heure

CPF : www.moncompteformation.gouv.fr

Financement personnel : payable en plusieurs fois

Salarié en reconversion : Projet de Transition Professionnelle, modalité particulière de mobilisation du CPF (selon conditions).

Demandeur d'emploi : financement Conseil Régional

Autres cas : à étudier

Possibilités de rémunération selon les statuts